

que la Cochinchine fournit, tant en sucres qu'en soyes crues et fabriquées, en métaux, en cire, en poivre blanc et noir, en drogues pour les teintures, en yvoire et en bois d'aigle. Par ce moyen je mis la Compagnie en état de juger des avantages qu'elle pourrait retirer par la suite du nouveau commerce dont je venais de lui procurer l'ouverture.

Je remis à la caisse de l'Isle de France cinq barres d'or et vingt mille trois cents piastres restantes des trente mille que j'avais portées à la Cochinchine dont les circonstances ne m'avaient pas permis de faire l'employ. Je remis les Patentes du Roi de la Cochinchine au Gouverneur de l'Isle de France ; mais comme il manquait de vaisseaux, ainsy que je l'avais prévu, il envoya ces Patentes à Pondichéri, comme un comptoir de la Compagnie qui avait plus de moyens et se trouvait plus à portée de faire valoir les privilèges que j'avais obtenus pour le commerce de la Cochinchine.

J'envoyai en même tems à Pondichéri une copie du détail de mes opérations à la Cochinchine que j'avais envoyé à la Compagnie, avec un Mémoire qui contenait ce que l'expérience m'avait appris sur la manière de suivre ce nouveau commerce avec avantage.

Le Conseil de Pondichéri voulant profiter des permissions et privilèges que j'avais obtenus et depuis ce tems là envoyer annuellement un vaisseau à la Cochinchine, le premier voyage ne donna que 28<sup>pr</sup> % de bénéfice net sur l'armement ; mais les bénéfices de ces voyages ont augmenté chaque année et les Mémoires envoyés à la Compagnie par les soubrecargues employés dans ce moment, lui assurent un bénéfice annuel de trois cent cinquante mille livres,